

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL414

présenté par

M. Fauvergue, rapporteur et Mme Thourot, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 18, substituer aux mots :

« la loi les autorise »,

les mots :

« les II à V du présent article les autorisent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.

En l'état, la première phrase de cet alinéa reprend uniquement le droit actuel. Il convient donc de mieux préciser en quoi elle déroge à l'article 78-6.